l'élargissement et le renforcement des liens entre le Canada et les autres pays francophones. Au cours des quelques dernières années, les relations traditionnelles avec les pays francophones d'Europe se sont considérablement élargies et diversifiées, particulièrement dans les domaines de la science et de la technologie. A ces relations s'est ajouté l'établissement de liens avec les pays francophones du Tiers-Monde. Outre l'aide au développement, qui est demeurée le principal point de contact, les échanges économiques et culturels se sont progressivement accrus.

Le Canada joue également un rôle important au sein d'organisations multilatérales telles que l'Agence de coopération culturelle et technique dont il est un membre fondateur. Le premier Festival international de la jeunesse francophone organisé en collaboration avec le gouvernement du Québec, a eu lieu à Québec en août 1974. Le Canada est également membre de la Conférence des ministres de l'Éducation et de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays francophones, dont la réunion annuelle de 1974 s'est tenue à

Montebello (Oué.).

Le gouvernement fédéral n'est pas le seul à s'intéresser au resserrement des liens entre le Canada et les pays francophones. Au niveau bilatéral, les provinces sont invitées à prendre part aux travaux des commissions mixtes et à l'exécution des programmes d'aide du gouvernement canadien. Au niveau multilatéral, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba participent à certaines activités de l'Agence et le gouvernement fédéral a conclu avec le gouvernement du Québec un accord selon lequel ce dernier jouit d'un statut plus particulier au sein des institutions, activités et programmes de l'Agence.

Il existe également diverses associations francophones privées qui travaillent au développement des relations entre leurs membres dans tous les pays du monde. L'établissement de l'Agence a stimulé leur activité et a conduit à la création d'un certain nombre de nouvelles organisations. Le gouvernement canadien en soutient plusieurs qui sont canadiennes ou qui ont une importante participation canadienne.

## 3.6.2.3 Le Canada et les Nations Unies

Le ferme appui que le Canada apporte aux Nations Unies constitue un élément essentiel de sa politique étrangère. Au fil des ans le Canada a participé aux efforts de l'Organisation en vue de sauvegarder la paix dans diverses parties du monde, notamment au Moyen-Orient, au Cachemire, au Congo, en Irian occidental et à Chypre. Depuis longtemps, il maintient un contingent important à Chypre (UNFICYP) afin d'aider l'ONU à prévenir les actes d'hostilité entre les communautés grecque et turque. Le Canada a toujours plaidé en faveur d'un renforcement des pouvoirs pacificateurs de l'ONU au moyen de plans arrêtés d'avance au siège de l'Organisation et d'accords préalables quant au partage des coûts.

Membre de divers organismes de l'ONU, notamment des 13 institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Canada participe directement aux travaux. L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal est la seule institution

spécialisée des Nations Unies à avoir son siège au Canada.

Le Canada est membre de 18 organismes auxiliaires ou spéciaux de l'Assemblée générale, dont le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, la Commission du désarmement, le Comité spécial des opérations de maintien de la paix, le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des radiations ionisantes, le Comité des commissaires aux comptes, le Comité consultatif scientifique des Nations Unies, la Conférence du Comité du désarmement et le Comité des utilisations pacifiques du fond des mers et des océans au-delà des limites territoriales. Le Canada maintient des missions permanentes auprès de l'ONU à New York et à Genève.

Le Canada fournit 3.08% du budget ordinaire de l'organisation et sa contribution est la huitième en importance. Pour l'année financière 1973 de l'ONU, sur des dépenses nettes d'environ \$229 millions, la contribution du Canada a été d'environ \$6.1 millions. L'entretien de son contingent à Chypre a coûté approximativement \$1.6 million en 1972-73. De plus, le Canada verse des contributions volontaires à certains programmes spéciaux de l'ONU comme le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés au Moyen-Orient (UNRWA) et le Programme alimentaire mondial (PAM).